

Arrondissement de Douai
Commune de LAUWIN-PLANQUE - 59334
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

N° 01/009

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.a Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Rivière de l'Escrebieux et Fossé de l'Administration A.P. du 09/08/1972	Ddtm
II.a Utilisation de certaines ressources : énergie			
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des Lignes haute-tension	Lignes : AVELIN - CHEVALET 400kv. GAVRELLE - MOTTE JULIENNE 2 * 90kv	Rte
I.5	PRODUITS CHIMIQUES Protection des conduites	Canalisation de transport d'hydrogène DN 80 PN 100	Dreal
II.d Utilisation de certaines ressources : communications			
EL 5	CIRCULATION ROUTIERE Servitude de visibilité sur les Voies publiques	Croisement R.D. 643 A.P. du 07/01/1963	Dreal
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	Alignement Lauwin-Planque R.D. 120	Conseil Général
EL.11	ACCES AUX ROUTES EXPRESS ET DEVIATIONS D'AGGLOMERATIONS Servitude d'interdiction d'accès	R.D. 643 Décret du 30/04/1958 R.D. 621 Décret du 20/02/1979	Dir
T.7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24 km. centré sur les aérodromes de CAMBRAI – EPINOY et CAMBRAI-NIERGNIES	Dgac
III.b - Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires,
voir liste ci-jointe**